



# Le Folgoët Infos

Keleier Ar Folgoad

**VENDREDI 26 FEVRIER 2021**

## Memento

- \* **Cabinet d'infirmiers Gisèle Cornec, Thomas, Loaec, Tanguy**, 14 route de Lannilis (02.98.83.38.06 ou 06.82.20.48.20)
- \* **Cabinet d'infirmier Sylvie Cornec et Thierry Bourhis**, 19 résidence de l'Oratoire (09.54.24.83.00 ou 07.68.19.08.21)
- \* **Cabinet d'infirmiers D. Manceau**, Kergolestroc (02.98.83.31.07 ou 06.67.35.44.90)
- \* **Taxi Ar Folgoad** : ☎06.98.23.58.48. Conventionné CPAM toutes distances 7jrs/7.
- \* **Pharmacie**: 02.98.83.17.05 – Service de Garde : 3237
- \* **Eaux/assainissement** : 02.98.83.02.80
- \* **ENEDIS** : 0972.675.029. – **URGENCE GAZ** 0800.47.33.33

**La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h**

☎02.98.83.01.92 [mairie.le-folgoet@wanadoo.fr](mailto:mairie.le-folgoet@wanadoo.fr) [www.lefolgoet.fr](http://www.lefolgoet.fr)

**L'agence postale est ouverte le lundi (8H45/11H45 – 13H45/16H45) ; les mardis, jeudis et vendredis (8H45/11H45). Fermée le mercredi et le samedi.** ☎02.98.83.59.00

*Les personnes récemment installées sur la commune ou ayant changé d'adresse à l'intérieur de la commune sont invitées à se faire connaître en mairie.*

*Ce sera également l'occasion de procéder à leur inscription (ou modification de l'adresse) sur la liste électorale si ce n'est pas déjà fait (Art L.9 du code électoral).*

*Pièces à fournir : une attestation de domicile et une pièce d'identité.*

☞ **Interroger sa situation électorale** - Depuis le 11 mars 2019, un service vous permet de vérifier que vous êtes bien inscrit dans votre commune ou consulat. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

☞ **S'inscrire en ligne sur les listes électorales** : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

### \* **Recensement du citoyen**

Les jeunes gens, garçons et filles, doivent se faire recenser **entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3<sup>e</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire** (se présenter en mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité). Une attestation de recensement sera ainsi délivrée par la mairie. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans. Pour pouvoir vous inscrire à un examen (BEP, Baccalauréat, ...) soumis au contrôle de l'autorité publique, vous êtes tenu de présenter : avant vos 18 ans : l'attestation de recensement ou le document attestant de votre situation au regard de la JDC ; 18 à 24 ans : un document attestant de votre situation au regard de la JDC. Pour pouvoir vous inscrire à l'examen du permis de conduire : avant 17 ans : pas de justificatif à fournir, de 17 à 24 ans : vous devez présenter un document attestant de votre situation au regard de la JDC, à partir de 25 ans, vous n'avez plus à fournir de justificatif.

### \* **Délivrance des cartes d'identité et passeport**

Depuis le 1er décembre 2016, la mairie du FOLGOET n'est plus habilitée à constituer les dossiers de délivrance des cartes d'identité. Les demandes et retraits se font uniquement sur rendez-vous auprès des mairies équipées du dispositif de recueil (Lesneven, Lannilis et Plabennec pour les plus proches de la commune). La mairie de Lesneven propose désormais la prise de rendez-vous en ligne. Pour ce faire, rendez-vous sur : <http://www.lesneven.bzh/ma-mairie/reservation-en-ligne/>

### Résultat d'analyse de l'eau

**Taux de nitrates** : 28 mg/l.

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.



Nous sommes avertis que des sacs de tri sélectif (bouteilles verre et plastique) ont été déposés dans l'espace vert du lotissement Baron. Les personnes responsables sont invitées à cesser ce genre d'incivilité et à se rendre aux points d'apport volontaire.

## Vie Paroissiale – Buhez ar barrez

☎02.98.47.93.79 - [sanctuaire@ndfolgoet.fr](mailto:sanctuaire@ndfolgoet.fr) ☎02.98.83.00.43 - [secretaire@ndfolgoet.fr](mailto:secretaire@ndfolgoet.fr)

**Obsèques** : M. Hervé JEZEQUEL, 61 ans. M. Michel LE GALL, 83 ans.

**Dim 28** : messe à 11h.

**Prier Notre Dame de LA SALETTE au FOLGOËT** : sam 27/02, mer 3 et jeu 4/03 à 16h : chapelet. Dim 28 à 15h : chapelet et récit apparition.

## Vie associative – Kevredigezhioù

[Le comité d'animation de Le Folgoët](#) lance ses actions en vue du 1er mai au profit de l'association "Une oasis pour la sclérose en plaques".

A partir de cette semaine, une vente de gâteaux Bijou est organisée. Les bons de commandes sont disponibles sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) ou ☎06.13.75.45.61 (Mme Duboc Frédérique). Date limite des commandes le 14/03/2021.

D'autres actions suivront. Merci de répondre présent pour soutenir cette association.



## Chez nos voisins – Ha-tro-war-dro

☉**Les Amis du Monde** - Vente de pastes à Meneham cuite au four de Meneham: ven 26 à partir de 12h. Pastes : 4€, brioche : 1€. ☎06.82.47.85.89.

☉**Syndicat des eaux du Bas Léon** - Le Syndicat des Eaux du Bas-Léon lance un appel à bénévoles pour le piégeage des rongeurs aquatiques nuisibles (rats musqués, ragondins). Cette mission d'utilité publique est nécessaire pour protéger le patrimoine naturel du territoire. Si vous êtes intéressés, des cages seront à retirer au siège du Syndicat à Kernilis. Prendre contact auprès de M. BRIAND ☎ 06.32.10.68.05. Chaque prise est rémunérée par le syndicat à hauteur de 3,00€. N'hésitez pas à nous contacter.

## RUBRIQUE COMMUNAUTAIRE

### TRAVAUX RD 770 (PLOUDANIEL)

Fermeture pour travaux de RD 770 à compter du 1er mars

Les voitures, autocars, tracteurs et deux-roues emprunteront la route de Saint-Thonan, sur la RD 25, puis la voie communale 4 jusqu'à l'Auberge Neuve où les usagers retrouveront la RD 770 vers l'échangeur de Saint-Éloi. Des panneaux de déviation jalonnent cet itinéraire. Cette déviation sera interdite aux poids lourds.

Le trafic de transit des poids-lourds sera dévié par la RD 788 et la RD 59 (le Drennec/Plabennec/Kersaint-Plabennec.).

Pour rester informé en temps réel des perturbations et des itinéraires de déviation, vous pouvez consulter le site Inforoute29 ou vous abonner au compte twitter @inforoute29

**TRANSITION ENERGETIQUE** : Les conseils d'Emmanuelle, citoyenne CLCL du climat.

↳ **Réduire sa consommation d'énergie**

**La nuit : on débranche tous !** La veille représente 20 % de l'énergie utilisée par nos appareils multimédias en moyenne. Pour certains appareils comme les décodeurs télé, c'est plus, cela peut aller pour certains appareils jusqu'à 75 % de leur consommation en fonctionnement, regardez dans la notice ou sur internet leur consommation en veille, vous serez surpris. Un décodeur télé peut consommer 150 kWh/an en veille soit 27 €/an, cela vaut le coût de l'éteindre la nuit ! Il serait bien de faire de même avec la LiveBox mais certaines ne supportent pas d'être éteintes régulièrement.



↳ **Limiter son empreinte carbone numérique**

**Freinez la surconsommation de streaming !** Le streaming est aujourd'hui l'un des plus gros consommateurs d'énergie liée à notre utilisation d'Internet. 2h00 de streaming consommerait l'équivalent de 1h de four en pleine cuisson. Le transfert de données en temps réel pour des vidéos, souvent visionnées en haute définition, engendre des consommations très importantes d'énergie. Une des meilleures façons de réduire la consommation d'énergie d'Internet serait donc de limiter l'usage du streaming.

↳ **Surveiller sa consommation d'eau**

**Fermer le lavabo !** Laisser couler l'eau 2 minutes pour se laver les dents ou les mains, cela n'a pas l'air impactant comme cela mais savez-vous qu'un robinet classique débite près de 15 litres/minute et si on renouvelle l'opération 30 fois dans la semaine, on arrive rapidement à 1 m<sup>3</sup> d'eau chaude supplémentaire par semaine. Sachant que le prix moyen d'1m<sup>3</sup> est de 10 € (6 € d'électricité, 2 € d'eau potable, 2 € d'assainissement)

## MAISON DE L'EMPLOI / Maison de Services Au Public de Lesneven (MSAP)

La Maison de l'Emploi / Maison de Services Au Public de Lesneven se situe dans le nouveau bâtiment de la CLCL à Lesneven. Elle est ouverte de : 8h30-12h00/13h30-17h30 (16h30 le vendredi). ☎02.98.21.13.14.

**Le port du masque est obligatoire. Un gel désinfectant est prévu à l'entrée de la Maison de l'Emploi.**

**CPAM** : rendez-vous libre de 8h30 à 10h. Possibilité d'être reçu en individuel sur rendez-vous au 3646 ou auprès de la Maison de l'Emploi. Vous pouvez envoyer vos feuilles de soins à la CPAM du Finistère, 1 rue de Savoie, 29282 BREST cedex. Borne mise à jour carte vitale.

### FERMETURE DE LA TRÉSORERIE DE LESNEVEN / PERMANENCES À LA MSAP

Un accueil de proximité est assuré au siège de la MSAP. Il vise à aider les usagers (particuliers et entreprises) pour l'ensemble de leurs démarches fiscales ou autres (factures locales, amendes...).

**Permanences les 2e et 4e vendredi du mois de 14h00 à 17h00 uniquement sur rendez-vous.**

Les rendez-vous doivent être pris au moins 48h avant la date souhaitée au 0809 401 401 (appel non surtaxé) ou par internet sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) rubrique « contact » ou au 02.98.21.13.14 ou sur [emploi.lesneven@wanadoo.fr](mailto:emploi.lesneven@wanadoo.fr). Les usagers sont rappelés systématiquement par un agent des finances afin de confirmer la date et l'heure fixées.

### PAIEMENT DE PROXIMITÉ CHEZ LES BURALISTES AGRÉÉS

Les usagers qui souhaitent régler leurs factures en espèces dans la limite de 300 € et par carte bancaire peuvent désormais se rendre chez un buraliste partenaire. Pour ce faire, il leur suffit de présenter votre facture dotée d'un datamatrix (code-barre contenant les informations relatives au paiement) sur l'appareil disponible chez le buraliste et de régler la somme due. Les factures éligibles à ce dispositif mentionnent cette possibilité de paiement chez un buraliste dans la rubrique « modalités de paiement ».

**Liste des buralistes agréés sur le territoire** : Lesneven : le Bistro de Lesneven – la Gitane / Ploudaniel : le Why Not / Plounéour-Brignogan-Plages : le Grand Large / Kerlouan : le Narval / Le Drenec : café des sports.

## CENTRE SOCIOCULTUREL LESNEVEN

L'accueil de Loisirs recherche des animateurs titulaires du BAFA (ou équivalence) pour les vacances scolaires et les mercredis sur période scolaire. Candidature (CV et lettre de motivation) à transmettre au centre par mail à [csc.lesneven@wanadoo.fr](mailto:csc.lesneven@wanadoo.fr)

Le Centre Socioculturel recherche des bénévoles pour son accompagnement à la scolarité. ☎02.98.83.04.91. Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre l'accueil du centre au 02.98.83.04.91 ou [www.centresocioculturelintercommunalpaysdelesneven.org](http://www.centresocioculturelintercommunalpaysdelesneven.org) et sur la page facebook @centresocioculturellesneven

● Atelier « cosmétiques faits maison » - Réalisation d'un shampoing et d'une crème de soin à base de plante : sam 6/03 à 14H. Rens et ins ☎02.98.83.04.91

● Les coups de M@INS informatique – Les mardis (10h/12h et 14h/16h) et samedis (10h/12h) sur le temps scolaire et sur RDV. Atelier d'aide à l'utilisation de l'informatique. Aide pour apprendre à gérer ses dossiers, photos, à naviguer sur internet, réaliser des démarches administratives, utiliser une messagerie et les réseaux sociaux...



\*Vds téléphone Gigaset Siemens TRIO. Un combiné ne fonctionne plus. 15 €. ☎09.71.22.67.58

\*Vds Peugeot 108 style. Etat neuf. 3 500 Kms. 9 690 €. ☎06.18.60.54.17

\*Cherche parcelle de terre à acheter, partiellement boisée de préférence, pour faire un verger et un peu de bois. Secteur Le Folgoët/Lesneven/Kernouës. ☎06.82.56.99.76



● MFR de Plounevez Lochrist : vend 12/3 (17H/20H) et sam 13/3 (9H/17H). Sur rendez-vous avec un accueil personnalisé. ☎02.98.61.41.30

● MFR de Plabennec et Ploudaniel : sam 13/03 (de 9h à 17h) – sur Rendez-vous. Possibilité de Rendez-vous les mercredis également. ☎02.98.40.40.73 - [mfr.plabennec@mfr.asso.fr](mailto:mfr.plabennec@mfr.asso.fr) [www.mfr-plabennec-ploudaniel.fr](http://www.mfr-plabennec-ploudaniel.fr)



Le service de soins infirmiers à domicile d'Amadeus Aide et Soins recrute un(e) aide soignant(e) ou AMP en CDI sur le secteur de Lesneven, 24.5 heures par semaine. Poste à pourvoir dès que possible. Candidatures (CV + lettre de motivation) à adresser à : [recrutement@amadeus-asso.fr](mailto:recrutement@amadeus-asso.fr) ☎02.98.21.12.40

### Armée de terre et de l'espace

Pour assurer ses missions permanentes de protection, de dissuasion et d'intervention, l'armée de l'Air et de l'Espace recrutera et formera près de 3 000 jeunes dans plus de 50 métiers différents. Du niveau 3<sup>ème</sup> à Bac + 5, âgé de 17 à 30 ans (et de 16 à 18 ans pour intégrer une scolarité à l'École d'Enseignement Technique de l'Armée de l'Air à SAINTES). Elèves officiers du personnel navigant (EOPN) : plus de 70 postes proposés / Officiers sous contrat du personnel non navigant (OSC PNN) : plus de 50 postes proposés / Elèves sous-officiers (ESO) : plus de 1 500 postes proposés / Militaires techniciens de l'Air (MTA) : plus de 950 postes proposés / Autres recrutements (Ecole de l'Air, EETAA Saintes, EPAA, CPGE, etc.) : près de 400 places. Pour informer la population ciblée, le bureau « Air et Espace » du Finistère est situé au 8 bis rue Colbert à Brest (intégré au CIRFA) ; nous effectuons des permanences dans les villes de Quimper, Quimperlé et Morlaix (sur RDV au ☎02.98.22.07.70). [www.devenir-aviateur.fr/](http://www.devenir-aviateur.fr/)



[www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr)

Faire du vélo c'est bon pour la santé. Mais faire du vélo vous expose à un risque d'accident. Voici tous nos conseils de circulation pour réduire ces risques.

**Conseil n° 5** : rester à l'écoute. N'utilisez pas de casque audio ni d'oreillettes. Ils sont interdits car ils coupent des bruits de la circulation et augmentent les risques d'accident.



**Conseil n° 6** : Ne pas rouler après avoir bu trop d'alcool. Au-delà de 0,5 g/l, c'est interdit, passible d'une amende et surtout

très dangereux.

**Conseil n° 7** En groupe, privilégier la file indienne. Cette disposition est obligatoire la nuit et lorsque la circulation l'exige. Aussi, ne circulez jamais à plus de deux côte à côte.

**Dépistage organisé du cancer colorectal**  
Campagne d'information « Mars Bleu »

**Vous êtes peut être assis sur un cancer !**

1 simple test gratuit, rapide à faire chez soi

Tous les **2 ans** à partir de **50 ans**

Pensez-y !

Parlez-en à votre médecin, pharmacien(ne), infirmier(ière)

Logos: FSPF, AIRS, Ordre des médecins, etc.